

Rapport d'évaluation

**Bilan du plan d'aide à la réussite
(2000-2003)**

du Cégep de Saint-Laurent

Mars 2004

Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

Québec 

Introduction

Au printemps 2000, le ministère de l'Éducation du Québec a demandé à tous les collèges d'élaborer un plan triennal d'aide à la réussite devant être implanté dès l'année scolaire 2000-2001. Ce plan devait préciser les obstacles à la réussite et à la diplomation, proposer des objectifs mesurables et prévoir les moyens à mettre en œuvre pour les atteindre. La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a déjà évalué la qualité formelle du plan de chacun des collèges et elle a examiné le suivi que ceux-ci y ont apporté en 2001-2002. Elle évalue maintenant l'efficacité de chacun de ces plans d'aide à la réussite.

Lors de sa réunion tenue le 16 mars 2004, la Commission a évalué le bilan que le Cégep de Saint-Laurent a dressé de l'application de son plan d'aide à la réussite. Elle a accordé une importance particulière aux indicateurs de réussite, à la mise en œuvre du plan et à l'efficacité des mesures d'aide.

La Commission expose ci-après son analyse du rapport du plan d'aide à la réussite du Collège et formule, au besoin, des suggestions et des recommandations dans le but de l'aider dans la production de son prochain plan.

Les indicateurs de réussite

Les données sur les indicateurs de réussite proviennent des statistiques du ministère de l'Éducation. Elles concernent la réussite des cours en première session, la réinscription au troisième trimestre et la diplomation et elles portent sur les cohortes des nouveaux inscrits à chaque session d'automne. Les statistiques relatives à la réinscription et à la diplomation incluent tous les élèves du Collège d'une même cohorte, que ceux-ci aient poursuivi ou non leurs études dans le même programme ou dans le même établissement. Les cohortes analysées pour la réussite des cours au premier trimestre sont celles de 1998 à 2002, alors que la réinscription au troisième trimestre est étudiée pour les cohortes de 1998 à 2001. L'examen des taux de diplomation couvre les cohortes de 1994 à 2000, selon les secteurs et la durée d'observation. Dans tous les cas, les deux premières cohortes servent de point de référence car elles ne comptent aucun élève ayant pu être touché par le plan d'aide à la réussite, alors que les cohortes suivantes sont composées d'élèves susceptibles d'avoir été rejoints par les mesures du plan.

Le Collège devait analyser l'évolution des indicateurs de réussite et de persévérance en relation avec les cibles qu'il s'était fixées. Il devait aussi examiner l'évolution du taux de diplomation.

La réussite des cours en première session

Le taux global de la réussite des cours à la première session a connu une hausse importante en 1999, augmentant son pourcentage de 8,7 points, pour se stabiliser par la suite. Les cibles adoptées par le Collège ont été fournies selon le taux global de réussite et les résultats que l'institution enregistre lui permettent de les atteindre.

D'autre part, on observe que les taux ventilés connaissent une progression du taux « *maximal et fort* » depuis 1999, attribuable à une nette hausse du taux maximal. Parallèlement, le taux « *nul et faible* » diminue de façon significative.

La réinscription au troisième trimestre

En tenant compte des années d'observation, on remarque que la réinscription en troisième session a connu une progression en 1999. Selon le Collège, celle-ci est reliée à une augmentation de la proportion d'étudiants qui persistent dans le même programme d'études et le même collège. Les taux de réinscription se situent autour de 80 % en 2001, ce qui lui permet l'atteinte de la cible visée par le Cégep.

En ce qui concerne les programmes ciblés par le ministère de l'Éducation, les taux de réinscription pour certains d'entre eux ont connu une progression. C'est le cas des *Sciences humaines* et des *Soins infirmiers*. Par contre, le programme d'*Électrotechnique* accuse des résultats à la baisse et ce, de façon importante. Pour ce qui est des *Techniques administratives*, le petit nombre d'inscrits ne permet pas de tirer de conclusions.

Le Collège estime qu'il devra poursuivre son examen minutieux des principaux facteurs d'interruption ou de départ scolaire.

La diplomation

Il est encore trop tôt pour apprécier pleinement l'effet du plan d'aide à la réussite sur la diplomation. De façon générale, les indicateurs de diplomation pour l'ensemble de la population progressent de façon constante. En effet, les taux de diplomation en durée prévue sont en hausse par rapport aux années de référence; les taux de diplomation deux ans après la durée prévue connaissent aussi une augmentation. Cependant, certains résultats méritent un suivi attentif. Ainsi, le taux pondéré de diplomation accuse un écart négatif constant depuis 1994. Le Collège souligne que ces différences sont antérieures à l'introduction du plan de réussite et qu'elles renvoient à une période où le Cégep appliquait

des normes d'admission moins rigoureuses ajoutant que des effets d'entraînement ont sans doute influé négativement sur les indices.

Le Collège se dit préoccupé par la situation et il compte se pencher sur la question au cours des prochaines années. La Commission l'y encourage fortement.

Appréciation des résultats obtenus

Le Collège considère que le rendement scolaire de ses étudiants s'est amélioré au fil des ans et que les cibles fixées ont été atteintes. Il devra, ajoute-t-il, porter une attention à la persévérance et suivre de très près la progression des taux de diplomation. La Commission note par ailleurs que les taux de réussite en première session, même s'ils ont augmenté, restent inférieurs à ceux du réseau. Elle constate à ce sujet que la session d'accueil offerte par le Cégep ne paraît guère dynamique et que peu d'élèves y sont inscrits. La Commission *suggère* au Collège de réexaminer sa session d'accueil avec l'objectif d'en faire une mesure efficace de réussite.

La mise en œuvre

Le Cégep de Saint-Laurent a mis en œuvre la majorité des mesures prévues à son plan de réussite et, selon son analyse, celui-ci a eu des retombées positives sur l'environnement éducatif. En effet, une culture de la réussite s'est développée et s'est traduite, notamment, par une meilleure concertation entre les intervenants, une plus grande cohérence à l'intérieur des programmes d'études et une sensibilisation accrue des problèmes reliés au passage entre le secondaire et le collégial.

Pour le prochain plan, le Collège se propose, de façon générale, d'assurer un suivi plus rigoureux de certaines mesures et de leur mise en œuvre. Citons, entre autres, les procédures de relance des étudiants qui annulent leurs cours ou encore la valorisation de la formation générale auprès des étudiants de certains secteurs techniques.

La Commission remarque que la plupart des actions ont été réalisées, que le Collège se soucie de leur efficacité et qu'il se déclare satisfait de leurs répercussions.

L'efficacité des mesures

Selon l'analyse du Collège, l'une des principales forces du plan réside dans le fait que les mesures ont été élaborées par des intervenants de première ligne qui connaissent

l'environnement dans lequel elles sont mises en œuvre. Il ajoute que ces mesures conjuguées à l'amélioration des dossiers scolaires des nouveaux inscrits du Collège ont contribué à la réussite, à la persévérance ou à la diplomation. Le Collège estime que les mesures entreprises pour augmenter la réussite ont des répercussions qui se font sentir sur la diplomation et la persévérance. Les retombées de ces actions sur la motivation scolaire sont indéniables mais, souligne le Collège, difficilement mesurables. Néanmoins, le Cégep de Saint-Laurent considère que certaines actions ont été particulièrement efficaces. C'est le cas pour les mesures de soutien à l'apprentissage, telles les centres d'aide et le tutorat par les pairs, opérations dont la coordination est très souvent assurée par des enseignants bénévoles. Les actions associées à l'orientation et à l'information scolaire, dont celles qui portent sur les carrières en sciences et en technologies, ont, de l'avis du Collège, favorisé la diplomation. Selon le Cégep, les mesures les plus prometteuses du point de vue du rendement scolaire, sont celles qui sont les plus exigeantes pour les étudiants.

La Commission estime que le Cégep de Saint-Laurent a évalué l'ensemble des mesures reliées à son plan, que cette évaluation a été faite avec rigueur, que le Collège en a profité pour aller chercher l'appréciation des étudiants à propos de ces mesures et de leur efficacité. Le Cégep a procédé à une analyse soignée de la mise en œuvre de son plan de réussite.

Pour son prochain plan, le Collège devra maintenir la progression de ses résultats obtenus pour plusieurs des indicateurs. Il devra aussi porter une attention particulière à certains taux qui semblent plus préoccupants, dont le taux pondéré de diplomation. Le Collège constate, à la lumière de son étude, qu'il devra améliorer certains aspects de son plan. En effet, pour le Collège, un des principaux défis réside dans le fait qu'il faille identifier des moyens d'action permettant de persuader les étudiants à risque d'aller chercher volontairement de l'aide sans avoir à se faire imposer une mesure par l'intermédiaire d'un contrat. La Commission l'encourage à rechercher des moyens efficaces à cette fin.

Conclusion

Somme toute, les indicateurs de réussite du Cégep de Saint-Laurent connaissent pour la plupart une progression et le Collège avance vers les cibles qu'il s'était fixées. La majorité des mesures ont été mises en œuvre et elles témoignent de la volonté du Collège à soutenir la réussite des étudiants. Le Collège a procédé à une analyse rigoureuse de ces mesures et il appert que quelques-unes d'entre elles ont été particulièrement efficaces et appréciées des utilisateurs. C'est le cas, notamment des divers centres d'aide et du tutorat par les pairs.

Dans son prochain plan de réussite, le Collège devra surveiller certains taux plus préoccupants, le taux pondéré de diplomation et la réinscription au troisième trimestre dans certains programmes ciblés dont *Électrotechnique*. La Commission lui suggère également de revoir sa session d'accueil pour la rendre plus efficace.

La Commission note, en outre, que le Collège avait dans son plan d'aide à la réussite des mesures touchant le perfectionnement des enseignants et la pédagogie de première session. Ces actions ont été mises en œuvre mais le Cégep ne les a pas évaluées dans son bilan. Il eût été éclairant que cette évaluation soit faite compte tenu de l'importance des relations maître-élève dans la réussite éducative. La Commission encourage le Collège à poursuivre dans ce sens lors pour son prochain plan.

La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

Jacques L'Écuyer, président

Analyse et rédaction : Esther Boyer, agente de recherche